

SOLIDARITÉ

Bioforce, acteur référent

Du 19 au 22 novembre, le centre de formation pour les métiers de l'humanitaire organise une semaine de rendez-vous thématiques dans le cadre de la première édition du Campus de la solidarité. C'est une première pour l'institut vénissien, qui s'affirme comme un pôle ressources dans le domaine de la solidarité, tant internationale que locale.

PAGE 3



PHOTO ARCHIVES EXPRESSIONS

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Une opération exemplaire

Géré par l'association Habitat et humanisme, le centre d'hébergement d'urgence de l'avenue Pierre-Semard accueille depuis la rentrée, dans trois anciennes maisons de cheminots, huit familles précaires en attente de régularisation. Le bâti et le terrain sont mis à disposition par SNCF Immobilier. Dix hommes isolés seront bientôt accueillis dans une quatrième maison en cours de réhabilitation.

PAGE 6

expressions

Les nouvelles de Vénissieux

N° 790

du 13 au 26 novembre 2024

www.expressions-venissieux.fr

Les conseils de quartier se réinventent

La traditionnelle assemblée générale a laissé place à des tables rondes thématiques. Le bilan est positif : plus d'interventions et un débat plus constructif. Ce format sera reconduit l'an prochain, annonce le maire.

PAGES 7 à 9

GRANDE DISTRIBUTION

Casino ferme aux Minguettes, Netto rouvre au Centre

P. 4

HANDICAP À L'ÉCOLE

Un parcours de défis et de compromis

P. 5

HISTOIRE

Faits divers, faits d'hier

P. 12

FOULÉE VÉNISSIANE

À guichets fermés

P. 15



PHOTO EMMANUEL FOLDRÖT



PHOTO ARCHIVES EXPRESSIONS

Plus de 3000 dossards ont été délivrés pour la Foulée vénissienne programmée ce dimanche 17 novembre. Trois semaines avant l'événement, les inscriptions étaient closes. Comment expliquer un tel succès ?

2 ACTUS

IMPÔTS

Force ouvrière dit « non à la fermeture » à Vénissieux

Installé dans le centre-ville de Vénissieux, le centre des finances publiques a déménagé à Bron le mercredi 30 octobre.



PHOTO D.R.

Depuis mercredi 30 octobre, le centre des finances publiques situé dans le centre-ville de Vénissieux (notre photo) est fermé. Il se trouve désormais à

Bron, au 14, rue Albert-Camus. Mi-octobre, la Direction régionale des finances publiques annonçait cette fermeture par le biais d'un communiqué, invoquant des nuisances

sonores incompatibles avec l'accueil du public, face aux travaux qui doivent être engagés dans l'immeuble « Rencontre », où se trouvent les locaux.

Cependant, une question reste en suspens : s'agit-il d'un déménagement transitoire ou définitif ? Dès la publication du communiqué, Michèle Picard, maire de Vénissieux, inquiète face à cette situation, avait contacté la Direction pour obtenir plus d'informations sur ses intentions : « Ils nous avaient informés des désagréments liés aux travaux et nous leur avons proposé des locaux à proximité, rénovés, et même plus grands que ceux qu'ils occupent actuellement, indiquait-elle dans nos colonnes. Il y a quelques mois, ils m'avaient confirmé leur volonté de garder le site à Vénissieux, mais rien dans leur récent communiqué n'indique qu'ils souhaitent revenir une fois les travaux terminés. »

Le syndicat FO-DGFIP a également tenu à réagir face à cette fermeture. Dans un communiqué publié le 28 octobre, il dénonce « l'attentat contre le service public que constituerait l'abandon de cette implantation, qui est le second site du département en termes d'affluence du public après la cité administrative de la Part-Dieu ». Le syndicat attend de la part de la Direction une « assurance formelle » du retour à Vénissieux une fois les travaux terminés. Il estime que cette annonce amplifie le « sentiment d'abandon » du service public et s'ajoute aux multiples fermetures d'implantations dans le département ces dernières années. ■

P.G.

Centre des impôts de Bron : 14, rue Albert-Camus, Bron. Contact au 0809 401 401 ou via l'espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr.

11 NOVEMBRE 1918

«Se souvenir que la guerre reste un drame terrible»

Pour les élus de la nouvelle promotion du Conseil municipal d'enfants, il s'agissait de la toute première manifestation officielle. Un peu d'émotion, un peu d'appréhension se lisait dans les yeux des enfants, des parents également, tout occupés à immortaliser le moment avec leur portable. Après quelques conseils et recommandations donnés par Michèle Picard, les jeunes élus du CME ont pris la tête du cortège, juste derrière les porte-drapeaux et les bénévoles de la Protection civile, pour parcourir les quelques encablures qui séparent la Maison du peuple de l'ancien cimetière.

Au pied du monument aux morts de la Première Guerre mondiale, le maire a rappelé toute l'horreur de ce conflit : « Celle qu'on a appelé la grande guerre est en fait une grande boucherie, ignoble, terrible, sans précédent. » Selon Serge Cavalieri, de l'association Viniciacum, environ 1000 Vénissiens ou assimilés ont été engagés



PHOTO G.L.

dans ce conflit, et 216 sont morts. Un chiffre incroyablement élevé quand on pense que la commune comptait alors 5000 habitants.

« Il n'y a pas de petite ou de grande guerre, a déclaré Michèle Picard, pas plus qu'il n'y a de guerre propre, nous devons

nous souvenir que la guerre reste un drame terrible, qui marque l'échec de l'intelligence humaine et se prolonge de génération en génération, dans le souvenir inoubliable des disparus et de toutes ces vies brisées, anéanties. » ■

G.L.

Droit de réponse

M. Farid Ben Moussa a souhaité exercer son droit de réponse après la publication, en page 2, dans le n° 786 daté du 18 septembre, de l'article intitulé « Justice : les accusations contre Michèle Picard se dégonflent ». Lequel article se faisait l'écho d'un communiqué de presse publié le 12 septembre par le maire de Vénissieux.

Nous publions ce droit de réponse tel qu'il nous a été envoyé, sans y avoir apporté la moindre correction, notamment sur le début du texte, qui fait mention d'un titre d'article différent de celui paru dans nos colonnes.

« Son opposant coupable de dénonciation calomnieuse. »

« Des le titre, écrit en gros, on fait penser que je suis coupable d'un acte délicieux alors que je n'ai jamais été condamné à rien dans ma vie. Votre journaliste ne se base sur aucun document simplement le communiqué de presse de la mairie, que j'attaque pour dénonciation calomnieuse. »

Je tiens à réagir aux propos tenus dans votre article ainsi qu'aux déclarations de Michèle Picard. Contrairement à ce qui a été affirmé, je n'ai jamais été condamné par aucune juridiction. Michèle Picard, en revanche, a été condamnée dans le passé à me verser 500 euros pour poursuite abusive.

Les cinquante plaintes déposées contre la municipalité ont été présentées de manière trompeuse, laissant croire à un harcèlement. Or, il s'agit simplement de l'exercice du droit. Les plaintes concernent principalement des prises illégales d'intérêts impliquant la majorité municipale, y compris des membres des bureaux de la SACOVIV, du journal Expression, du SITIV, et d'autres organes para-municipaux avec plusieurs élus parmi leurs membres.

Par ailleurs, Michèle Picard affirme que j'aurais dénoncé des présidents d'associations, ce qui est faux. Ma plainte ne concerne qu'elle seule. De plus, elle avance que ma plainte à son encontre a été rejetée. Après vérification, il apparaît que l'enquête est toujours en cours et n'a pas été classée.

Votre journaliste a repris des allégations qui affirment que j'aurais commis une infraction et reçu un rappel à la loi avec paiement de frais de justice. Or, après vérification, je n'ai fait l'objet d'aucune condamnation, ni rappel à la loi, ni amende, ni frais quelconques. Je n'ai jamais été entendu par un procureur, un policier ou un juge en tant qu'auteur d'infractions. Les propos de votre journaliste sont diffamatoires et portés sans aucune preuves ni vérification.

De plus vous ne m'avez jamais contacté pour vérification, qui semble être le minimum pour des « journalistes ». »

Ben moussa farid

Note : Pour la bonne information de nos lecteurs, nous rappelons ci-dessous le contenu de l'avis de classement à victime transmis par le service du Procureur de la République, suite à la plainte déposée par le maire de Vénissieux contre M. Farid Ben Moussa pour dénonciation calomnieuse. En première page de cet avis à victime, on peut lire : « La procédure a permis d'établir que l'auteur des faits a commis une infraction. Une suite administrative a été ordonnée et paraît suffisante. Par conséquent, le procureur de la République n'envisage pas d'engager des poursuites pénales. » En page 3, dans la case « Motivation à insérer dans l'avis victime », il est ajouté : « Le mis en cause ayant été condamné aux dépens dans les procédures engagées. »

SOLIDARITÉ

Bioforce s'affirme comme un pôle ressources

Du 19 au 22 novembre, le centre de formation pour les métiers de l'humanitaire organise une semaine de rendez-vous thématiques dans le cadre de la première édition du Campus de la solidarité.

C'est une première pour Bioforce. L'institut, spécialiste des formations et de l'accompagnement des professionnels de l'aide humanitaire, lance la première édition du Campus de la solidarité, du 19 au 22 novembre dans les locaux de l'Afpa à Vénissieux. Ces rencontres gratuites s'adressent à tous les acteurs de la solidarité locale, internationale et de l'urgence sociale, dont les associations, les bénévoles et les personnes engagées dans le secteur de la solidarité à travers toute la métropole.

« L'objectif est de renforcer leurs compétences et d'améliorer les pratiques, explique Dorothée Lintner, directrice de Bioforce. Aider, ça s'apprend : c'est un métier qui peut être exigeant. Il faut savoir se remettre en question, prendre du recul ; ce temps de pause est utile et inspirant dans la solidarité. »

CRISES INTERNATIONALES ET IMPACT LOCAL

Ce campus éphémère propose plusieurs formations, animées par des professionnels régulièrement présents sur le terrain. Les participants pourront approfondir leurs connaissances sur la création de projets solidaires, la mobilisation et l'accompagnement des équipes de bénévoles, ainsi que la prévention et la réduction des risques psychosociaux au sein des associations.

À l'occasion de ce Campus de la solidarité, d'autres activités sont prévues pour renforcer les liens entre les participants. Une fois les formations terminées, des moments plus informels seront proposés. « Nous serons tous mélangés, nous aurons l'occasion de nous rencontrer, d'échanger et de repartir encore plus convaincus et engagés », prévoit Dorothée Lintner.

Différentes thématiques seront abordées, telles que les crises internationales et leurs impacts localement. « Ces acteurs de l'urgence sociale font face à des contextes d'intervention de plus en plus complexes, avec des situations interconnectées entre le niveau local et international, détaille la directrice. Le Campus de la solidarité nous permettra de réfléchir à la manière dont ces acteurs doivent intégrer ces enjeux et se préparer au mieux pour y répondre ».

Avec cet événement, Bioforce souhaite confirmer son rôle de leader dans le domaine de la formation humanitaire. Reconnu par la communauté internationale, l'Institut accueille chaque année près de 3000 étudiants dans ses deux centres de formation, à Vénissieux et à Dakar, au Sénégal.

Alors qu'un nouveau bureau devait ouvrir prochainement en Jordanie, Bioforce a décidé de suspendre ce projet pour



Bioforce propose des missions à travers le monde pour répondre aux besoins des populations en zone de crise

adopter une nouvelle approche. Depuis la rentrée 2024, un nouveau diplôme en lien avec l'École libanaise de formation sociale de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth a été créé. « Ce travail partenarial est plus solide et mieux adapté au contexte actuel », affirme la directrice.

Intitulé Crises humanitaires, solidarités et coopération internationale, ce diplôme vise à « renforcer l'expertise humanitaire au Moyen-

Orient et permettre aux acteurs locaux d'apprendre à mieux gérer les crises qui frappent régulièrement la région ». ■

POUTCHIE GONZALES

Campus de la solidarité, du 19 au 22 novembre, dans les locaux de l'Afpa, situé 35, boulevard de Jodino à Vénissieux.

Pour plus d'informations sur l'événement, rendez-vous sur www.urlr.me/Ryv6k.

Près de quarante ans de présence aux Minguettes

Créé en 1983, Bioforce s'est installé aux Minguettes en 1986. Depuis, le centre de formation fait partie intégrante du paysage vénissien, notamment grâce à son bâtiment orange emblématique situé avenue du 8-mai-1945, et que l'Institut occupe depuis 2006.

« Nous menons des actions à l'international, mais il est aussi essentiel d'apporter de l'aide ici, explique Dorothée Lintner, directrice de Bioforce. Il faut prendre en compte notre ancrage local. » Bioforce s'implique dans le territoire en collaborant avec les acteurs locaux et en favorisant l'inclusion de ses étudiants dans le quartier. « Nous sommes en contact avec l'institut médico-éducatif Jean-Jacques Rousseau et nous allons régulièrement à leur res-

taurant La Fourchette à Rousseau. Nos étudiants se rendent également aux Portes du Sud pour déjeuner. Nous avons aussi une convention avec l'Afpa, qui nous permet de réaliser différentes activités dans leurs locaux et d'utiliser leur plateau technique. »

Certains étudiants de Bioforce résident à La Darnaise, grâce à un partenariat avec un bailleur social, et participent activement à la vie locale en lien avec des associations du territoire. « Nous faisons partie de cet écosystème, mais il est important que son décloisonnement se poursuive, estime la directrice. Nous espérons pour l'avenir une vie de quartier plus dynamique afin de créer une véritable dynamique étudiante et apprenante. »

Dans le cadre du Festival des solidarités internationales

Le Campus de la solidarité est organisé dans le cadre du Festival des solidarités internationales. Depuis plus de vingt ans, ce rendez-vous promeut et célèbre la solidarité pour encourager les citoyens à « agir pour un monde juste, solidaire et durable ». Dans de nombreuses communes de la métropole, du 15 novembre au 1^{er} décembre, des activités sont proposées aux habitants.

À Vénissieux, en plus du Campus de la solidarité organisé par Bioforce, le cinéma Gérard-Philippe propose un ciné-débat le 14 novembre à 19h30 avec la projection du film *Les fantômes*, en présence de l'actrice Hala Rajab. À Lyon, de nombreux événements sont également prévus. Le lancement du festival aura lieu le 16 novembre à l'hôtel de ville, avec la participation de près de 45 associations.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.festivaldessolidarites.org/evenements.

FERMETURE

À Vénissy, Casino c'est fini

J eudi 7 novembre : il flotte comme un air de fin du monde, au Casino des Minguettes. La plupart des rayons sont désespérément vides. Les clients ne se bousculent pas. Certains, opportunistes, sillonnent les allées en quête d'un bon plan. Mais les promos sont quasi inexistantes. «Destockage massif: -60% sur le 2^e», peut-on lire sur une étiquette, au rayon surgelés. Mais les dos de cabillaud façon fish and chips faisant l'objet de cette réduction ont déjà trouvé preneur. «Il n'y a pas vraiment de bonnes affaires, nous informe un employé. Hormis les produits périssables, le groupe Casino reprend tout.» Si le seul supermarché du plateau ressemble à une coquille vide, c'est qu'il ferme ses portes le soir même. «Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir sous une nouvelle enseigne très prochaine-

ment», est-il écrit sur une feuille A4 accrochée à la porte automatique de l'entrée. «On ferme pour environ trois semaines», explique-t-on à une cliente habituée des lieux.

Présente depuis 1968 aux Minguettes et depuis 2015 dans ses locaux du nouveau Vénissy, l'enseigne stéphanoise passe la main à son partenaire Triangle. «Le changement de locataire a bien été autorisé par le bailleur social», nous confirme le groupe Casino, précisant que la cession restait à réaliser. Selon la Ville, le fonds de commerce de 3000 m² serait cédé à l'euro symbolique.

Triangle, chaîne de magasins communautaires, proposera des produits 100% halal. Et ne vendra ni porc ni alcool. Cette éventualité rencontre l'opposition du maire Michèle Picard (PCF), de la vice-présidente de la Métropole Émilie Baume (EELV) et du député



Commerce phare du nouveau quartier Vénissy, Casino avait ouvert cette moyenne surface en 2015

Idir Boumertit (LFI). Une pétition intitulée «Casino doit entendre les habitants des Minguettes» a été lan-

cée sur le plateau. Plus de 500 signatures ont été enregistrées. ■

L'enseigne Triangle n'a pas été en mesure de nous communiquer la date précise d'ouverture du nouveau magasin. F.D.

TROPHÉES DE LA MODE CIRCULAIRE

Recyc'Elit en finale européenne

Installée à Usin Lyon Parilly depuis décembre 2023, Recyc'Elit est promise à un bel avenir. Cette entreprise créée en 2019 a de grandes chances de devenir l'un des quatre lauréats des Trophées européens de la mode circulaire 2024. La troisième édition de ce concours récompensera les projets les plus innovants dans le secteur de la mode et de l'industrie textile. 214 porteurs de projets ont répondu à l'appel à candidatures, 15 ont été retenus à l'issue d'une sélection drastique.

La jeune pousse vénissienne est l'une des trois structures candidates dans la catégorie Espoir. Ce trophée mettra en valeur le meilleur projet en développement. «Recyc'Elit est une start-up à vocation industrielle qui s'intéresse au recyclage des vêtements complexes à base de polyester, présente Raouf Medimagh, son directeur général. Ces textiles représentent un vêtement sur deux dans nos armoires.» «Actuellement, ces déchets sont incinérés, faute de solutions adaptées, complète Marine Perraud, responsable des projets collaboratifs et des partenariats. Nous

avons développé un procédé breveté pour répondre à cette problématique. Dès 2025, nous aurons un démonstrateur d'une capacité de traitement annuelle de 20 à 50 tonnes.»

Le public est invité à voter pour son challengeur favori avant le 3 décembre. Un jury d'experts de la mode circulaire en France, en Belgique et aux Pays-Bas évaluera et départagera les projets. La remise des prix est programmée le jeudi 5 décembre à la CCI de Lille. ■

F.D.

Pour suivre le concours et voter pour le Prix du public : www.modecirculaire.com.



Karim et Raouf Medimagh, cofondateurs de Recyc'Elit

CENTRE-VILLE

Netto rouvre enfin ses portes

Le Netto de l'avenue Marcel-Paul sera resté fermé plus de trois semaines. 24 jours, pour être exact. Tout est rentré dans l'ordre. Les clients du discounteur peuvent enfin profiter des «immanquables Netto», disponibles du 29 octobre au 25 novembre.

Petit retour en arrière : le mardi 15 octobre dernier, un contrôle sanitaire de la Direction départementale de la protection des populations du Rhône (DDPP) avait contraint la préfecture à publier un arrêt préfectoral imposant une fermeture administrative. Le rapport de la DDPP faisait état de manquements graves aux règles d'hygiène dans les rayons alimentaires et dans le laboratoire de cuisson du pain. Le gérant a dû mettre en œuvre une série de 44 mesures correctives avant de pouvoir rouvrir.

Privés du seul magasin alimentaire du centre-ville, les clients se sont longtemps cassé le nez devant la porte d'entrée. «Fermeture exceptionnelle du magasin jusqu'à nouvel ordre», pouvait-on simplement lire sur des feuillets accrochés à la



Fermé suite à un contrôle sanitaire, le Netto du centre-ville a rouvert plus de trois semaines après

baie vitrée, à côté de l'arrêté préfectoral que le gérant était légalement obligé d'afficher.

DES PROBLÈMES DE VÉTUSTÉ

Contactés, Les Mousquetaires, groupement propriétaire de l'enseigne, nous avait apporté quelques précisions. «Dans le cadre de notre opération de croissance et de rachat de magasins Casino, nous avons repris le magasin de Vénissieux le 23 mai dernier. Nous avons constaté très rapidement que le manque

d'investissements important de la part des anciens propriétaires avait dégradé son exploitation.» Et de poursuivre « Nous avons, sur ces derniers mois, donné la priorité à la dynamique commerciale et humaine tout en considérant les problématiques de vétusté. Dans les temps impartis et en attente de la décision de l'Autorité de la concurrence, nous n'avons pas pu opérer les transformations majeures nécessaires à ce magasin. » ■

F.D.

HANDICAP À L'ÉCOLE

Un parcours de défis et de compromis

En France, chaque année, des milliers d'enfants se retrouvent sans solution de scolarisation adaptée à leurs besoins.

C'est un phénomène national, également ressenti au niveau local. Les élèves en situation de handicap rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder à des parcours de scolarisation adaptés. Dans le Rhône et la Métropole de Lyon, parmi les enfants handicapés suivis par des associations locales, plus de 54% ont accès à moins de six heures de cours par semaine, d'après l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (Unapei).

À Vénissieux, Roni, le fils de Maude, a eu la chance de suivre un parcours presque sans embûches jusqu'à présent. «Entre ses trois et six ans, il était suivi par un Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), explique la maman. Il était dans une école "classique" avec une auxiliaire de vie pour l'accompagner.» Son temps scolaire était limité à deux matinées par semaine, ce qui convenait à la famille, compte tenu des difficultés de l'enfant. Aujourd'hui âgé de plus de huit ans, Roni est scolarisé en institut médico-éducatif (IME). Bien que son parcours ait été relativement fluide, sa mère

reconnaît que sa situation est rare et que les difficultés sont nombreuses. «Pour que tout se passe bien, il faut anticiper et s'y prendre des mois à l'avance. Je connais bien le milieu administratif, donc j'ai réussi à m'en sortir, mais les démarches sont très complexes. Il y a aussi de gros problèmes de financement pour les IME et beaucoup sont saturés. Les difficultés sont perceptibles au quotidien, tout est constamment sous tension.»

LA SCOLARISATION : «UN DROIT ET UNE CHANCE»

Au-delà du manque de places en établissements spécialisés, le déficit d'Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) laisse certains élèves sans soutien pendant plusieurs mois. «Aller à l'école, recevoir un enseignement et partager des moments extrascolaires est un droit et une chance pour tous les enfants, souligne Luc Gateau, président de l'Unapei. Cependant, aujourd'hui, l'école ne s'adapte pas encore suffisamment aux besoins spécifiques d'accompagnement des élèves, notamment



PHOTO FREEPIK

ceux en situation de handicap. Pour certains, se retrouver dans une même pièce avec 30 autres élèves, suivre un cours, et se concentrer sur une longue durée représente un véritable défi.»

L'association demande au gouvernement des moyens suffisants, en qualité et en quantité, pour garantir l'accès à la scolarisation pour tous. Elle souhaite également que les ensei-

gnants soient formés et que certains soient spécialisés, afin que tous les enfants en situation de handicap puissent bénéficier d'un parcours scolaire adapté. Le renforcement du nombre d'AESH, avec des contrats stables et des formations adéquates, est une autre priorité pour un accompagnement efficace de chaque enfant. ■

POUTCHIE GONZALES

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La prévention spécialisée dès 10 ans

La Métropole de Lyon a annoncé rénover l'action de la prévention spécialisée en abaissant l'âge d'intervention à 10 ans. Jusqu'à présent, l'accompagnement était réservé aux jeunes de 12 à 21 ans.



PHOTO EMMANUEL FOUJROT

«Prioriser les efforts sur les quartiers les plus fragiles pour mieux répondre aux besoins de la jeunesse et des familles». Il y a un peu plus d'un mois, Bruno Bernard, président du Grand Lyon, a annoncé le renouvellement de la politique de prévention spécialisée pour soutenir la jeunesse des quartiers prioritaires.

Sa nouvelle stratégie : abaisser l'âge des jeunes accompagnés de 12 à 10 ans, afin de favoriser des parcours d'émancipation et d'insertion sociale durables. «Nous voulons agir tôt et efficacement pour

accompagner les jeunes des quartiers populaires, lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion sociale et professionnelle, assure la collectivité. Cette réforme [doit] permettre à chaque jeune de se construire un avenir digne et serein.»

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes qui rencontrent des difficultés sociales, scolaires ou familiales. Dans le territoire métropolitain, près de 110 éducateurs interviennent dans 25 communes. Leur mission repose sur un travail de rue avec une présence sociale dans les quartiers afin de «créer un lien de confiance avec les jeunes éloignés des institutions».

MIEUX REPÉRER

LES ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉ

En proposant cet accompagnement dès l'âge de 10 ans, la Métropole vise à lutter contre le décrochage scolaire. «En 2023, 25 % des interventions des équipes de prévention spécialisée concernaient déjà la persévérance scolaire, affirme le Grand Lyon dans un communiqué. Et la part des jeunes de 10-15 ans accompagnés a augmenté de 15 % en quatre ans.»

Pour mieux repérer les adolescents en difficulté, les éducateurs vont accentuer leur collaboration avec les écoles primaires et les collèges des réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+).

Avec cette nouvelle approche, la collectivité territoriale souhaite également renforcer l'accompagnement en soutenant les relations familiales, en favorisant l'insertion sociale, médico-sociale et professionnelle, et en prévenant

les comportements à risque. Elle envisage aussi de mieux répondre aux enjeux de santé mentale et d'usage des outils numériques.

La Métropole prévoit d'allouer un budget annuel de 8,6 millions d'euros, dont 7,3 millions pour la dotation aux associations habilitées et 1,3 million pour les frais de fonctionnement des équipes métropolitaines d'éducateurs. ■

POUTCHIE GONZALES

VIVRE ENSEMBLE

Paul-Éluard mobilisé contre le harcèlement

Jeudi 7 novembre, les élèves ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement du collège Paul-Éluard ont organisé une journée pour dire «non au harcèlement». Divers jeux ont été proposés aux classes de 5^e et à celle de l'Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants, non scolarisés antérieurement. L'objectif était de sensibiliser au vivre-ensemble, à la coopération et à l'entraide. «De petits porte-clés ont également été créés par les élèves ambassadeurs et distribués dans toute l'école», indique Myriem Muhagjeri, CPE de l'établissement. Pour cette troisième édition, l'événement est un succès et les élèves participent aux activités avec plaisir.

«Cette journée est véritablement placée sous le signe de la solidarité et de la fraternité. Nous apprenons aux jeunes à se soutenir les uns les autres», ajoute Christelle Sagbo, assistante sociale au collège. ■

P.G.



PHOTO P.G.

HABITAT ET HUMANISME

Huit familles à l'abri dans des anciennes maisons de cheminots

Géré par l'association Habitat et Humanisme, le centre d'hébergement d'urgence de l'avenue Pierre-Semard accueille depuis la rentrée 40 personnes en attente de régularisation, dont 24 enfants.



PHOTO ED.

Cette maison, actuellement en travaux, accueillera 10 hommes seuls d'ici fin 2024

Discrètement positionnées à l'entrée du technicentre SNCF et à l'ombre du pont de l'avenue Pierre-Semard, trois vieilles maisons de cheminots viennent de trouver une nouvelle utilité. Vides de tout occupant depuis quelques années, ces bâtisses d'un autre temps abritent désormais huit familles précaires : 16 adultes et 24 enfants âgés de 6 mois à 20 ans, précédemment hébergés à l'hôtel, ont intégré leur nouveau logement entre juin et septembre.

Ce centre d'hébergement d'urgence Pierre-Semard, que

gère l'association Habitat et Humanisme sous l'égide de l'État, tournera à plein régime d'ici la fin de l'année. Dix hommes isolés seront accueillis dans une quatrième maison en cours de réhabilitation. Le bâti et le terrain sont mis à disposition par SNCF Immobilier pour une durée de 5 ans. Grâce aux financements de l'État, Habitat et Humanisme a investi 420 000 euros pour réaliser les travaux. Le budget de fonctionnement de la structure représente environ 500 000 euros par an.

« Tous les résidents ont été orientés par la Maison de la veille sociale,

l'organisme qui centralise les demandes d'hébergement, explique Antoine Berlon, responsable du centre. Ce sont des étrangers en attente de régularisation. Ici, ils bénéficient d'un accompagnement social global. Deux chargées de mission travaillent sur place. Elles les aident pour leurs démarches administratives, l'ouverture de leurs droits, leur insertion professionnelle, ou pour l'apprentissage du français. »

UNE ÉTAPE VERS L'AUTONOMIE

En pleines vacances de la Toussaint, les petits profitent du temps clémente pour s'amuser

De Luanda à Vénissieux, en passant par Dijon

Comme leurs nouveaux voisins, Esperança et Daniel ont été déboutés du droit d'asile. Ce couple venu de Luanda, en Angola, avait tenté sa chance en 2018, à Dijon. « Nous avons fui notre pays en raison de problèmes familiaux, témoignent-ils dans un français correct. Si nous sommes à Lyon, c'est qu'il n'y avait plus de place à Dijon. »

Jusqu'ici logés à l'hôtel avec leurs trois enfants de 2, 8 et 13 ans, Esperança et Daniel ont bien pris leurs marques dans leur appartement : « C'est un vrai foyer. On a une cuisine et une salle de bains, qu'on partage avec une autre famille. Les enfants se sentent à l'aise. »

Dans l'attente d'une réponse de la préfecture pour leur titre de séjour, les deux époux se projettent sur leur vie future. Elle, pharmacienne, envisage de devenir aide-soignante ou auxiliaire de vie. Lui espère faire valoir son expérience dans la mécanique et l'aéronautique.

dans le jardin. Mais sans ballon : ce dernier est crevé, la faute à un chien un peu trop joueur. Dans le même temps, Bruno, en bleu de travail, arrive de Villeurbanne pour réaliser quelques petits travaux, comme l'aménagement d'un abri à vélos.

« On a la chance de disposer d'un grand réseau de bénévoles, fait remarquer Antoine Berlon. Notre bricoleur vient quand il le peut. Une animatrice s'investit pour les enfants. Et un intervenant organise des événements, comme dernièrement avec une soirée pizzas. On fournit aux résidents

des chèques-services pour qu'ils fassent leurs courses. Tous les enfants sont scolarisés. »

Pour ces familles, ce cocon doit rester transitoire. Il s'agit d'une étape qui leur permettra de devenir autonomes. « Les personnes mises à l'abri n'ont pas vocation à rester durablement dans ces dispositifs, indique la préfecture du Rhône. Il faut voir ce système d'hébergement d'urgence comme une chaîne : une place qui se libère profite immédiatement au prochain. » ■

FABRICE DUFAUD

L'hébergement d'urgence... Et après ?

Combien de temps vont rester les résidents du centre Pierre-Semard ? « Difficile à dire, répond Antoine Berlon. Ce qui est sûr, c'est qu'un départ sera immédiatement compensé par une arrivée. La Maison de la veille sociale est saturée. »

Pourtant, comme la préfecture le précise, dans le Rhône « le parc d'hébergement d'urgence a plus que doublé en dix ans, pour atteindre 8 000 places. » Mais la demande aussi est en forte augmentation. « Malgré les efforts consentis par l'État et la Métropole de Lyon, la situation est préoccupante, estime Hamdane Attar, chef du pôle hébergement chez Habitat et Humanisme. Beaucoup de gens dorment dehors, sous les ponts. Avant, on voyait pas mal d'hommes seuls. Mais depuis deux ans, ce sont des familles qui sont à la rue. »

Selon le responsable associatif, plusieurs paramètres peuvent expliquer ce phénomène : « L'agglomération

est économiquement attractive ; en prévision des Jeux olympiques, beaucoup de personnes ont été déplacées d'Île de France ; il y a aussi beaucoup de gens en situation irrégulière. »

Les associations et les pouvoirs publics comptent beaucoup sur la production de logements sociaux. Fabienne Buccio, préfète du Rhône, tente de fluidifier les parcours de deux façons : en proposant systématiquement une aide au retour volontaire vers les pays d'origine, et en alourdissant les sanctions de 21 communes qui ne construisent pas assez de logements aidés.

Enfin, en lien avec les services de l'État, la Métropole pilote l'accord collectif intercommunal d'attribution (Acia). Ce dispositif accélère l'accès au logement social. « Des objectifs d'attribution pour les publics prioritaires sont définis pour chacun des réservataires (bailleurs, Métropole, État, Action logement) », précise la Métropole.

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



04 28 00 17 50

320 Avenue Berthelot
69008 Lyon

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

Des tables rondes thématiques plutôt qu'une classique séance de questions-réponses entre habitants et élus : le nouveau format testé cet automne pour les assemblées générales de conseils de quartier a séduit. Au-delà du niveau de participation, c'est la qualité des échanges qui y gagne. Pour le maire, Michèle Picard, « cela a permis un débat plus apaisé, plus constructif. »

DOSSIER RÉALISÉ PAR GILLES LULLA, ALAIN SEVEYRAT, JEAN-CHARLES LEMEUNIER, POUTCHIE GONZALES.

PHOTOS : EMMANUEL FOUDROT, ALAIN SEVEYRAT, JEAN-CHARLES LEMEUNIER, POUTCHIE GONZALES. GILLES LULLA.

CONSEILS DE QUARTIER

«Ce nouveau format apporte davantage de nuance au débat»

Créés en 1989 — Vénissieux est une ville pionnière en ce domaine — les conseils de quartiers, en tout cas les assemblées générales annuelles, n'avaient guère évolué en trente-cinq ans d'existence. Le concept était invariable : réunis dans une même salle, les habitants s'exprimaient avant d'écouter les réponses des élus et des techniciens. Changement majeur en cette rentrée avec plusieurs tables rondes en petits comités pour débattre de thèmes imposés : l'espace public, la sécurité, la jeunesse. « On y pensait depuis deux ans déjà, révèle le maire, Michèle Picard, mais ce n'était pas évident à mettre en œuvre. La consultation citoyenne lancée en parallèle sur la tranquillité nous en a donné l'opportunité.

Les thèmes retenus ont été repris pour devenir la colonne vertébrale des assemblées générales. »

PLUS ET MIEUX

À l'heure où ces réunions publiques touchent à leur fin, le bilan est plutôt positif. En termes de participation, la nouvelle formule n'a pas découragé les Vénissiens. Les jauges observées sont même légèrement supérieures dans la plupart des quartiers. Si beaucoup de participants se sont plaints du brouhaha causé par les discussions multiples, ils sont également nombreux à saluer une expression facilitée. Même si l'on est timide, même si l'on est novice dans la prise de parole en public, on se lance plus facilement face à une dizaine de voisins que devant une salle bondée.

«Le nombre de personnes qui s'expriment est beaucoup plus important, se félicite Michèle Picard. Mais la plus-value est également qualitative. Dans un format classique, les problèmes d'insécurité et d'incivilités qui pourraient notre quotidien produisent des propos qui peuvent être excessifs, simplificateurs, on entend souvent des réponses toutes faites, des raccourcis. Là, au contraire, avec les discussions thématiques en tables rondes, animées par des techniciens municipaux dont je salue le professionnalisme et l'investissement, on a assisté à des débats plus apaisés, plus sereins. L'analyse se faisait collectivement avec davantage de nuance, je dirai une meilleure prise en compte de la complexité des problématiques.»

Et le maire de donner l'exemple de la pro-

preté : «Spontanément, les gens demandent plus de bennes, plus de tournées de ramassage des déchets, plus de sanctions aussi ; mais quand la discussion avance, tout le monde se rend bien compte qu'on ne peut pas raisonnablement mettre un agent derrière chaque individu, et que c'est d'abord une affaire de responsabilité individuelle, de civisme.»

Apprécié des habitants, ce nouveau format pourrait être pérennisé à l'avenir. « On va le garder, confirme Michèle Picard. On peut l'améliorer sur certains points comme la réduction du niveau sonore ou une plus forte participation des élus dans les tables rondes, mais pour l'essentiel je pense que c'est la bonne formule. Les habitants participent plus et mieux. » ■

GILLES LULLA



ANATOLE-FRANCE

L'isolement de la jeunesse

Une quarantaine de personnes ont participé à l'assemblée générale le 30 septembre. La question de la jeunesse a largement alimenté les débats.

« Nous sommes le quartier où l'on a ramassé le plus de bonbonnes de protoxyde d'azote », prévient en préambule Amel Khammassi, présidente du conseil, lançant la discussion sur la première des trois thématiques retenues, l'utilisation de l'espace public. « Les encombrants sont un problème régulier », commence cette riveraine, aussitôt suivie par d'autres habitants qui pointent des lieux : rue Georges-Charpak, devant la tour 18 Thorez, avenue de la Division-Leclerc, sans parler des « petits points réguliers ».

Y a-t-il seulement un numéro à appeler ? Outre la déchèterie, est alors mentionné Clic, le service de la Ville sur lequel on peut signaler des encombrants dans la rue. « Parfois, intervient Michèle Picard, on ne se rend pas

compte qu'ils ont été enlevés parce que, une demi-heure après, vous avez l'impression que personne n'est passé ! » Ce que confirme un éducateur de la Sauvegarde 69 : « Avec des jeunes du quartier, on nettoyait le mercredi après-midi. Quand on revenait le jeudi, il y avait autant de saletés ! » Le maire poursuit : « La prévention tient aussi dans le comportement des gens. On ne peut pas mettre un policier ou quelqu'un qui nettoie derrière chaque habitant. Il faut faire de la sensibilisation. »

Il est également question des dangers aux abords des écoles et collèges. Des véhicules roulent vite, d'autres se garent n'importe où. « Il faudrait une présence policière renforcée » est la conclusion d'un habitant. Adjoint à la sécurité et à la tranquillité, Jean-Maurice

Gautin donne le chiffre d'environ 14 000 vidéo-verbalisations sur l'ensemble de la ville dans l'année. Avec le deuxième thème de la soirée, la sécurité, vient l'évocation des points de deal et des squats. « Il faudrait rendre plus difficiles les accès, pour que les voitures ne passent pas », suggère une habitante.

DE MEILLEURES DISCUSSIONS

L'éducateur de la Sauvegarde 69 observe que tous les jeunes rassemblés autour des points de deal ne sont pas des dealers. « Dans un groupe, il n'y en a qu'un ou deux. Les autres ne savent pas où aller et restent là. » La discussion glisse naturellement sur la dernière thématique, celle de la jeunesse. L'éducateur reprend : « Les centres sociaux ne peuvent pas prendre en charge tous les jeunes, qui manquent de structures pour les accompagner. Il leur faudrait un local géré, avec un encadrement. » « Pourquoi ne pas faire du sport ? », suggère alors un délégué de quar-



PHOTO: CL

tier. On lui répond que les licences coûtent plus de 400 euros. « Même s'ils jouent aux durs en groupe, reprend l'éducateur, les jeunes ont peur d'aller tout seuls au centre-ville. Ils ne se sentent pas légitimes, par exemple, de fréquenter un EPJ dans un autre quartier. Et s'il existe de nombreuses structures à Vénissieux, il faut en entendre parler. J'ai moi-même grandi ici et je ne les ai connues qu'en devenant professionnel. » Adjointe à l'enfance, à l'éducation et aux centres

sociaux, Véronique Forestier rappelle que les EPJ existent depuis longtemps et qu'ils travaillent avec les collègues. Quand sonne la fin des débats, on demande aux personnes rassemblées si cette nouvelle formule des conseils leur convient. Ils répondent qu'ils peuvent mieux discuter. Mais que, comme plusieurs groupes sont rassemblés dans la salle, on ne parle pas forcément des mêmes problèmes au sein de chacun d'eux. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

SAINT-EXUPÉRY

Sécurité, j'écris ton nom

L'assemblée générale a réuni une grosse vingtaine d'habitants le 31 octobre dans le groupe scolaire du même nom. Les problèmes de sécurité ont été omniprésents.



PHOTO: A.S.

Nous l'appellerons Carmen. Membre du Conseil citoyen de développement humain durable, cette dame faisait partie, jeudi 31 octobre, de la grosse vingtaine de participants à l'assemblée générale du quartier. Un quartier que Carmen connaît bien, puisqu'elle y réside depuis 32 ans. Nouvelle formule oblige, deux tables ont été disposées pour permettre aux résidents de débattre en petit groupe des trois sujets imposés : « l'espace public et ses usages », « la sécurité au quotidien » et « l'avenir de la jeunesse ». « Autour de chez moi, les appartements sont vides ou squattés car la majorité de mes voisins

sont partis, témoigne Carmen. Est-ce qu'il existe un projet de démolition ? Si c'est le cas, qu'on nous le dise ! » Et d'enchaîner : « Les squatteurs, on ne sait pas ce qu'ils font, la lumière est parfois éteinte dans les couloirs [...]. Depuis le premier confinement, j'ai constaté une importante dégradation de mes conditions de vie, sans parler des pannes d'ascenseur. C'est une vraie souffrance : quand vous voyez l'entrée de l'immeuble, ça donne envie de partir. » Une éventualité qu'elle se refuse pourtant à envisager. « À Vénissieux, on est quand même plutôt bien placé. On a l'auto-route, le tram, des appartements assez grands. » La gestion des encombrants reste toutefois un

véritable casse-tête. « Il y a des dépôts sauvages, principalement alimentés par des professionnels qui viennent vider leurs déchets. Même s'il y a, parfois, des gens qui amènent des frigos alors que la déchèterie est à moins de cent mètres. »

DROGUE ET RODÉOS

Concernant la « sécurité au quotidien » — second thème de discussion — Carmen observe qu'il « n'y a plus de toxics dans l'immeuble ; maintenant les clients viennent de l'extérieur, en tram, pour se servir dans les points de deal. » On évoque aussi le problème des rodéos. « Dès que les jours s'allongent, les mamans qui vont dans le parc des Minguettes doivent faire attention aux deux roues, c'est un comble, s'agace Said Hamidou Allaoui, président du conseil de quartier. On nous parle de poser de grosses pierres

pour les empêcher de rentrer dans le parc. Mais ce serait fermer l'accès aux poussettes. » Quid alors de « l'avenir de la jeunesse » ? « On n'est pas là pour éduquer mais pour accompagner, expose l'un des trois éducateurs en charge du quartier. On sème des graines, certaines poussent, d'autres pas. [...] On s'intègre dans un paysage pour se faire accepter des commerçants, des habitants, des jeunes, de tout le monde... » Récemment, un collectif de jeunes a participé à l'organisation de la fête du quartier. « Cette prise de responsabilités les valorise et c'est un premier pas vers l'autonomie », se réjouit l'éducateur. Mais la tâche est ardue : « On va passer du temps à aider un jeune à faire son CV, sa lettre de motivation, discuter avec lui, puis du jour au lendemain, plus de nouvelles », tempère sa collègue. ■

ALAIN SEVEYRAT

Installation et réparation
Rideaux métalliques
Volets roulants
Serrurerie

ERMA FERMETURES

contact@ermafermetures.fr 04 78 50 48 45



CHARLES-PERRAULT

Un problème qui ronge

Une vingtaine d'habitants ont répondu présent à l'assemblée générale du 6 novembre. Tous se disent exaspérés face à la prolifération des rats.

« On habite avec les rats, ils n'ont plus peur de nous ». Depuis plusieurs années, la problématique des rongeurs revient régulièrement lors des assemblées générales. Mais cette année, les résidents du quartier Charles-Perrault ont souhaité alerter la municipalité sur une situation devenue « très inquiétante ».

« Certains jettent des pots de yaourt par leurs fenêtres ou nourrissent les pigeons avec des miettes de pain, mais ce sont les rats qui en profitent, cela les attire », explique une habitante. Un autre résident ajoute qu'ils n'ont plus d'espace pour stocker les poubelles, et que « les gens ne font même pas l'effort de les jeter correctement, elles s'entassent et cela fait venir les rats ».

Les dépôts sauvages, ainsi que les déchets des forains du marché des Minguettes qui se tient deux fois par semaine, contribueraient également à cette prolifération des rongeurs, selon les résidents.

PLUS D'ÉDUCATEURS DANS LES RUES

Tous expriment pourtant leur affection pour le quartier Charles-Perrault. « Je vis ici depuis 1968, j'ai vu ce quartier évoluer et je ne veux pas le quitter », dit l'un des participants. « J'ai emménagé ici en 2012. On y est quand même bien, on aime cette ville », lance une autre.

Toutefois, en plus de la prolifération des rats, les riverains dénoncent l'augmentation du trafic de drogue. « Ça doit s'arrêter, s'agace une

riveraine, pour notre bien-être et celui de nos enfants. Ils sont partout, ce n'est pas tolérable. » Elle estime que les habitants peuvent aussi agir face à cette situation et cite l'exemple de la consultation citoyenne lancée par la Ville. Elle espère un impact à l'échelle nationale. « Il faut participer aux débats, ne pas lâcher. Plus on en parle, plus on alerte. Il faut qu'on trouve des solutions. » Une autre résidente se range à son avis, ajoutant qu'il est important de penser aux enfants, confrontés à ces comportements : « Les dealers ne sont pas méchants, ils nous respectent, ils sont gentils, mais ce n'est pas un bon exemple pour les générations futures. Il ne faut pas normaliser ce qu'ils font, les petits ne doivent pas tomber là-dedans. »

Pour venir en aide à cette jeunesse, les participants évoquent plusieurs pistes, notamment celle des éducateurs de rue. À Vénissieux, ils



PHOTO UNSPLASH

sont huit à aller à la rencontre des jeunes en difficultés sociale, scolaire ou familiale. Un chiffre insuffisant pour le maire, Michèle Picard : « Je me bats depuis longtemps pour que des éducateurs soient présents dans chaque collège et chaque lycée afin de repérer les comportements déviants le plus tôt possible. » Les habitants proposent également d'intensifier la

prévention dès l'école primaire. Pour certains, les parents sont en cause : « Ils ont autant besoin d'être éduqués que les enfants. On les voit dehors avec des petits parfois jusqu'à 23 heures », s'insurge une habitante. Sa voisine suggère même un couvre-feu pour les jeunes, idée qui ne fait cependant pas l'unanimité. ■

POUTCHIE GONZALES

JEAN-MOULIN

Du mieux sur la propreté

Si La Pyramide n'est pas épargnée par les difficultés, le vieux problème de la propreté aux abords du centre commercial est sur le point d'être résolu.



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

Beaucoup de monde... et beaucoup de bruit, lors de l'assemblée générale du conseil de quartier Jean-Moulin, le 7 novembre. Non pas que les esprits se soient échauffés, les débats étaient respectueux. C'est la configuration des lieux qui posait problème. Organiser quatre tables rondes dans une seule et même salle peut rapidement tourner à la cacophonie. Il fallait bien tendre l'oreille pour capter les discussions qui se sont succédées sur les trois thèmes imposés : l'espace public, la sécurité et l'avenir de la jeunesse. Sans surprise, tant c'est une problématique ancienne dans le quartier, la question de la

propreté a été l'une des plus débattues. En particulier les dépôts à l'arrière du centre commercial. Lanouar Sghaier, adjoint au cadre de vie, a donné une information importante : « Début octobre, nous avons envoyé un recommandé aux commerçants en leur rappelant l'obligation de s'équiper chacun d'une poubelle. Nous avons également déplacé le lieu de collecte vers l'avant, à proximité de l'arrêt de bus. Les commerçants savent que, s'ils ne respectent pas les règles, ils seront verbalisés. Cette nouvelle organisation porte ses fruits, nous avons constaté une nette amélioration. »

Un groupe de mamans résidentes du U du Couloud se plaignait également de l'absence de jeux pour enfants. « Les bâtiments ont été rénovés, mais on n'a jamais retrouvé les jeux qu'on avait avant », se désolait l'une d'elles. Là aussi, c'est une vieille revendication qui devrait connaître une issue favorable. Le premier adjoint au maire, Nacer Khamla, a indiqué que des travaux doivent prochainement être engagés sur les espaces extérieurs. Le bailleur Sacoviv organise du reste une réunion à ce sujet le 26 novembre.

« LE PROBLÈME DE FOND, C'EST LA CONCENTRATION DE LA MISÈRE »

En revanche, pas de solution rapide en vue concernant le trafic de drogue. En termes de sécurité, c'est un sujet majeur pour les habitants de La Pyramide. À l'image de cette mère de famille qui se désole de voir inscrits sur les murs du quartier les prix des différents stupéfiants. Sa voisine enchaîne : « On sait que c'est une question difficile à régler, plein

d'autres quartiers et plein d'autres villes sont concernés, mais vivre dans ces conditions, c'est trop dur. Je connais beaucoup de bons parents qui se sentent impuissants, qui n'arrivent pas à empêcher leurs ados de tremper dans le trafic. » Quand la police elle-même est impuissante, les habitants ne sont pas loin de perdre espoir. « Je pense qu'on ne s'en sortira pas tant qu'on ne cassera pas les ghettos, estime une autre maman. Le problème de fond, c'est ça, la concentration de la misère et des difficultés dans les mêmes endroits. »

Le dernier thème de la soirée, l'avenir de la jeunesse, est déjà largement abordé au travers de ce débat sur les points de deal. « Il y a pourtant plein de choses positives qui sont proposées aux jeunes dans le quartier en matière de sport, de culture, d'animation, observe une dame retraitée, d'un air décontenancé. Ceux qui veulent s'en sortir le peuvent potentiellement. Je ne comprends pas. » ■

GILLES LULLA

Erratum

Dans notre dernière édition (n° 789), le compte-rendu de l'assemblée générale du conseil de quartier Joliot-Curie citait « un gardien de résidence », qui s'est longuement battu pour obtenir des améliorations sur le mail piétonnier reliant les avenues Pressensé et Viviani. L'intéressé, Ahmed Alleg, nous a contactés pour demander une correction : « Je suis délégué de quartier et c'est à ce titre que je me suis investi dans ce dossier ». Dont acte.

PAROLE AMBULANTE

Le cap sur Breton

Dans le cadre du festival organisé par l'Espace Pandora, la médiathèque Lucie-Aubrac consacrait sa soirée du 5 novembre au surréalisme, avec un détour par la Lituanie.



PHOTO J.C.L.

Le poète lituanien Dainius Gintalas a avoué l'influence du surréalisme sur son œuvre

Mise en place par les Vénissiens de l'Espace Pandora sur toute la métropole lyonnaise et au-delà, la 29^e édition du festival poétique Parole ambulante s'achèvera le 15 novembre. Elle rend hommage au mouvement surréaliste, qui célèbre ses 100 ans, et aux auteurs lituaniens — la saison de la Lituanie en France se déroule jusqu'au 12 décembre.

Le 5 novembre, à la médiathèque Lucie-Aubrac, les deux thématiques se sont croisées. En début de soirée, Thierry Renard, le directeur de l'Espace Pandora, s'est entretenu avec le poète Laurent

Doucet, président de l'association qui a pris en charge le projet culturel de l'ancienne maison d'André Breton à Saint-Cirq-Lapopie (Lot). À leurs côtés, Alexandre Massipe, l'ancien directeur de la médiathèque de Vénissieux, a évoqué la thèse qu'il a consacrée à Breton et aux surréalistes sur leur rapport à l'engagement. Ce fut également l'occasion de promouvoir le livre publié aux éditions La Rumeur libre, *Présents au surréalisme* (voir ci-contre).

« *Le surréalisme*, remarquait Alexandre Massipe, n'était pas un "isme" de plus, comme il y eut le dadaïsme, le futurisme,

etc. Il était une façon de vivre, de refuser, un engagement, une conduite de vie. »

Laurent Doucet rappelait que le mouvement était né dans un hôpital psychiatrique, « quand Aragon a fait connaître à Breton Lautréamont et ses Chants de Maldoror ».

Après quelques lectures de textes de *Présents au surréalisme* — entre autres par Charlène Lyonnet —, les poètes lituaniens prirent la parole : Lina Buividiavičiūtė, Dainius Gintalas et Saulius Vasiliauskas. Ce dernier évoqua l'influence du surréalisme sur les poètes de son pays et le mouvement avant-gardiste *Keturi vėjai* (Les Quatre vents). Il fut également question de la censure soviétique et des réponses au surréalisme apparues avec l'ère Khrouchtchev. « *Pour les douaniers soviétiques, la pornographie et Dali étaient des choses égales* » ironisa Dainius Gintalas. Ce traducteur en lituanien des *Chants de Maldoror* et de Jean Genet avoua l'influence d'Henri Michaux sur son œuvre. Après plusieurs rendez-vous tout aussi riches et la remise du prix René-Leynaud, ce 9 novembre, à l'écrivain vénissien Mattia Filice pour son livre *Mécano*, Parole ambulante se conclura ce 15 novembre à 20 heures à la médiathèque de Morancé avec la soirée *Nos lignes emmêlées*. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

« Présents au surréalisme » : Le drapeau de l'imagination

Dans son *Manifeste du surréalisme*, paru en 1924, André Breton célébrait « le drapeau de l'imagination ». Ce dernier vient d'être porté par plusieurs vents à l'occasion de la parution, aux éditions La Rumeur libre, du livre *Présents au surréalisme*. Cette anthologie propose une trentaine de textes autour du mouvement artistique.

« *On y retrouve*, précise Thierry Renard, le directeur de l'Espace Pandora qui a géré la publication de l'ouvrage, *trois générations d'écrivains, qui viennent de provenances différentes. Certains textes laissent la place à la réflexion, d'autres appartiennent à la création pure. À l'origine, nous voulions 100 écrivains pour ce 100^e anniversaire. Nous sommes restés à une petite trentaine pour être sûrs de paraître en 2024.* » Il est beaucoup question de Breton dans ce livre, mais aussi du rêve de la révolution, de quelques pas de côté et du « *Lâchez tout* » prôné par ces adeptes de « *l'automatisme psychique pur* ».

« *Présents au surréalisme - 1924-2024* », La Rumeur libre éditions, 240 pages, 20 euros.



COUVERTURE D.R.

LA MACHINERIE

À propos de quelques séparations

Le prochain spectacle du Théâtre de Vénissieux, ce 15 novembre, pose une question essentielle, *Faut-il séparer l'homme de l'artiste ?* À laquelle il ne répondra pas directement mais posera plusieurs éléments que chacun utilisera pour se faire sa propre opinion.

Quatre jours plus tard, *Wolf Show* nous expliquera qu'on ne peut scinder l'homme du loup, « *l'une des dernières frontières entre le sauvage et la civilisation* ». Dans son travail musical et dansé, le chorégraphe KillASon — également auteur-compositeur-interprète — se compare au « *prédateur incompris* ». Avec deux danseurs, il nous plonge dans une convergence des arts (rap, danse et images) qui évoquent



PHOTO D.R.

Wolf Show, un spectacle du chorégraphe KillASon

pour lui ce monde sauvage dans lequel évolue le loup. Le 22 novembre, *Reine Pokou* conte l'histoire de la création

de la nation ivoirienne. Au XVIII^e siècle, après une guerre meurtrière, les Baoulés suivent leur reine Pokou à travers

1500 kilomètres. Un trajet qui les mènera de l'actuel Ghana à la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui. Ancrée dans la vie réelle, l'histoire d'Abla (ou Abraha) Pokou est aujourd'hui entrée dans la légende, à tel point que la souveraine est devenue un être mythique et quasi divin. Sur scène, Pokou sera incarnée par trois comédiennes/chantreuses/danseuses. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

Au Théâtre de Vénissieux

- « *Faut-il séparer homme de l'artiste ?* » (Cie Y) : le 15 novembre à 20 heures.

- « *Wolf Show* » (KillASon) : le 19 novembre à 20 heures.

- « *Reine Pokou* » (Cie Bleus et Ardoise) : le 22 novembre à 20 heures.

Tarifs : de 5 à 19 euros.

Réservations sur lamachinerie-venissieux.fr.

Du rap féminin

Autre entité de La Machinerie avec le Théâtre de Vénissieux, « *Bizarre !* » propose, le 21 novembre, un concert féminin en trois parties qui réunira Noreah (une artiste originaire des Comores qui fusionne l'afro, le R'n'B, la soul, le gospel et la variété française), Sheng (lauréate du *Buzz Booster* Île-de-France, elle chante en français et en mandarin des mélodies inscrites dans le pop/rap) et Chilla (que l'on présente comme « *l'un des visages féminins de la scène rap en France* »).

À « *Bizarre !* »

- Chilla + Sheng + Noreah : le 21 novembre à 20h30. De 5 à 18 euros. Réservations sur lamachinerie-venissieux.fr.



Chilla

PHOTO D.R.

À VENIR

Médiathèque Lucie-Aubrac...

Le 15 novembre à 18 heures, le photographe Jean-Yves Dubos présentera son exposition *En attendant l'été*. Le lendemain à 10h30, *On s'arrête, on réfléchit* permettra, dès 16 ans, de s'exprimer sur des questions à visées philosophiques. Ce même jour à 14 heures, la Journée mondiale du jeu vidéo propose deux tournois : *Street Fighter* et *Mario Kart* (dès 12 ans). Toujours le 16 novembre à 14 heures, un café inclusif permettra une discussion et une sensibilisation au handicap avec l'association Actionvisible & Handicap (dès 16 ans). À partir du 19 novembre, l'exposition des illustrations de Charline Picard s'installe à la médiathèque jusqu'au 21 décembre. Ce même jour à 17 heures, débutera un

cycle de quatre séances sur une initiation à l'informatique et à Internet. Les autres séances auront lieu les mardis entre 17 et 19 heures, les 26 novembre, 3 et 10 décembre (dès 12 ans). Les 20 et 23 novembre à 10h30, les 0-3 ans seront heureux de retrouver *Bébé bouquine*. Et, le 20 novembre à 14h15, toute la famille se retrouvera autour de jeux de société avec *Mini Ludik*. Tandis qu'à 14h30, *Geek & Co* proposera des expériences numériques, dès 10 ans. Le 21 novembre à 10 heures, dans le cadre d'un partenariat avec l'Adapei, un *Journal créatif* permettra d'aborder le thème des différences (dès 16 ans). Le 23 novembre, le *Rendez-vous numérique*, à 10 heures, sera axé sur Microsoft Excel (dès 12 ans)

et le *Rendez-vous bureautique*, à 14h30, sur la gestion des fichiers et dossiers. Ce même jour à 10h30, Caroline Le Ster (association La Pousse verte) enseignera, avec *Un temps pour soi*, la création de bougies en cire végétale. Le 27 novembre, des ateliers créatifs de *pop-up* sont proposés avec Charline Picard : pour les 3-6 ans à 10 heures et dès 5 ans à 14 heures. À 14h30, dès 6 ans, on pourra découvrir le codage avec *Num & Rik* et, à 15 heures, *Raconte-moi une histoire* s'adressera aux enfants à partir de 4 ans. Les plus grands, dès 8 ans, préféreront *À fond les manettes !* ce même 27 novembre à 15h30.

Pour toutes ces activités, inscriptions sur place ou au 04 72 21 45 54.

...et bibliothèques de proximité

Le 20 novembre à 10 heures à Anatole-France, les enfants de 3 à 6 ans profiteront d'un atelier créatif de *pop-up* avec l'illustratrice Charline Picard. Inscription sur place ou aux 04 72 21 45 54 - 04 72 89 40 46. Même atelier, toujours avec Charline Picard, le 20 novembre à 14 heures à Robert-Desnos. Inscription sur place ou aux 04 72 21 45 54 - 04 78 76 64 15.

Chorale populaire de Lyon

La CPL, qui répète tous les mardis à 20 heures à Jean-Wiener, accueille la Chorale populaire de Paris et « Peuple et chansons » de Brest pour deux concerts de chants de résistances : le 30 novembre à 18 heures au Grand Temple de Lyon 3^e (quai Victor-Augagneur) et le

1^{er} décembre à 15 heures à l'église Jeanne-d'Arc de Parilly. Entrée libre, participation aux frais. Renseignements : chopoly.fr

École de musique Jean-Wiener

Le 19 novembre à 19 heures, *Aujourd'hui, j'ai concert* dévoilera les talents des élèves, toutes esthétiques confondues. Et, le 21 novembre à 19h30, on profitera d'un concert de guitares.

Salon du livre de Vernaison

Il se tiendra le 24 novembre, de 10 à 17 heures à la salle des fêtes de Vernaison sur le thème des handicaps invisibles et du harcèlement scolaire. Parmi les auteurs invités, signalons la présence du Vénissien Guy Créquie. Entrée gratuite.

Cinéma Gérard-Philippe

Classé Art et Essai

12, avenue Jean-Cagne - 04 78 70 40 47
cinemagerard.philipe@ville-venissieux.fr
www.ville-venissieux.fr/cinema/

Du mercredi 13 au mardi 19 novembre

	Mer 13	Jeu 14	Ven 15	Sam 16	Dim 17	Lun 18	Mar 19
Finalement 2h07 <i>Sortie Nationale</i>	16:00 20:00	16:30 20:00	14:15 17:45	14:15 17:45	14:15 18:00	16:15 20:00	16:00
Anora 2h19 VO & VF <i>int - 12 ans</i>	15:45	14:15 17:45	14:15 19:45	17:15 VO 19:45	14:15	17:00 VO 19:45	14:15 17:30 VO
Venom The Last Dance 1h49 VO & VF	14:15	20:15	20:15 VO	20:15	16:00		20:15
Juré n° 2 1h54 VO & VF	20:15	14:15	17:30 VO	18:00	18:15 VO	14:15	20:15
L'Histoire de Souleymane 1h33	18:30 + discussion	16:00	18:30			17:30	14:15
L'Amour ouf 2h46 Avert.		17:00 VFST	15:45	15:45		19:45	
Monsieur Aznavour 2h13	17:45		20:00	14:15	18:00	14:15	
Flow, le chat qui n'avait pas peur de l'eau 1h25	18:15			14:15		18:30	18:15
Angelo dans la forêt mystérieuse 1h21	14:15			16:30	14:15		
Croquette 1h27	16:15			18:30	16:45		
Les Ours gloutons au Pôle Nord 43 min	14:15 ciné goûter				16:45		
Les Fantômes 1h46 <i>Séance suivie d'une rencontre avec l'actrice Hala Rajab</i>		19:30					
Amaran VO 2h <i>Ciné-inde</i>				20:00			
Mémoires Vénissianes 2 films <i>En présence des réalisateurs</i>						Le Théâtre des Chibanis 1h04 1983, l'espérance trahie 1h18	18:30 20:15

Du mercredi 20 au mardi 26 novembre

	Mer 20	Jeu 21	Ven 22	Sam 23	Dim 24	Lun 25	Mar 26
Finalement 2h07	14:15 20:00	14:15 17:15	16:30 20:00	17:00 20:00	18:00	16:15 20:00	17:30
Juré n° 2 1h54 VO & VF	18:15	20:15 VO	14:15	20:15	18:15 VO	16:00	20:15
Trois amies 1h57	16:00	18:00	14:15	14:15	16:00	20:15	16:00
Here - les plus belles années de notre vie 1h44	20:15	18:15 VO	14:15		14:15	18:15	14:15 VO
Anora 2h19 VO & VF <i>int - 12 ans</i>	17:30 VO	19:45		14:15		15:45	19:45 VO
Au boulot ! 1h24	20:15		16:15	18:30		14:15	16:00
Miséricorde 1h43	18:15		16:15	18:00		14:15	
Monsieur Aznavour 2h13		16:00 VFST	20:00			20:00	
Sur un fil 1h56		20:15	18:00	16:15	14:15	18:00	18:15
Venom The Last Dance 1h49	14:15		20:15	20:15			
Croquette 1h27	16:15			14:15	16:15		
Flow, le chat qui n'avait pas peur de l'eau 1h25	14:15		18:15	16:15	14:15	18:30	
Les Ours gloutons au Pôle Nord 43 min	16:30				16:30		
Regain 2h17 <i>Ciné-Collection</i>		14:15 + présentation			18:00		
Jusqu'à la garde 1h34 + débat							18:30

Les Fantômes

Ce film de Jonathan Millet sur la traque des criminels de guerre syriens en Europe sera programmé le 14 novembre à 19h30. Il sera suivi d'un débat avec l'actrice Hala Rajab, en partenariat avec les associations Alwane et MAN.

Ciné-Inde

Le 16 novembre à 20 heures sera projeté en version originale tamoul sous-titrée en français *Amaran*, un film de Rajkumar Periasamy sur Mukund Varadarajan, un militaire tué en 2014.

Mémoires vénissianes

Dans le cadre du label Mémoires vénissianes, deux films seront proposés, en présence des réalisateurs Yves Bénitah et Patrice Pegeault : *Le Théâtre des Chibanis* (à 18h30) et *1983, l'espérance trahie* (à 20h15). Entre les deux, on pourra partager un repas. 7 euros les deux films.

Regain

Génial film de Pagnol inspiré de Giono, *Regain* (1937) sera projeté le 21 novembre à 14h15 dans le cadre de *Ciné-Collection*. Avec un *casting* éblouissant au sein duquel Fernandel incarne un personnage ambigu différent de son répertoire habituel. Séance présentée suivie d'un goûter offert.

Jusqu'à la garde

Le 26 novembre à 18h30, la projection de ce formidable et terrifiant film de Xavier Legrand sur la violence conjugale sera suivi d'un échange.

Festival Hanabi

Du 27 novembre au 3 décembre, tous les jours à 18 heures, cette manifestation permettra de découvrir sept films japonais en avant-première.



Adam Bessa dans «Les Fantômes» de J. Millet

COUP DE PROJECTEUR

Ceux que la télé ne filme jamais

AU BOULOT ! DE GILLES PERRET ET FRANÇOIS RUFFIN

La première rencontre est édifiante. Devant la caméra de Gilles Perret, le député LFI François Ruffin rencontre l'avocate et chroniqueuse Sarah Saldmann. Grande bourgeoise à la limite de la caricature, celle-ci déguste dans le restaurant d'un palace un croque-monsieur à la truffe. Pour *Au boulot !*, Ruffin et Perret demandent à l'avocate de côtoyer, pendant une semaine, ces travailleurs précaires dont elle dit pis que pendre à la télé. Mais pour les deux cinéastes, comme ils l'ont déclaré lors de la présentation du film à Lyon, l'intérêt était ailleurs. « On voulait amener Sarah vers autre chose, comme on le voit dans des émissions types Rendez-vous en terre inconnue ou Vis ma vie. Elle devenait un prétexte pour la conduire vers des gens que la télé ne va pas voir. »

Déterminé à filmer ceux qu'il rencontre sur le terrain en tant que député, François Ruffin se fait plus précis : « Comment rendre compte de l'effet causé sur ces travailleurs quand on repousse l'âge de la retraite à 64 ans ? On cherchait un élément déclencheur et nous l'avons trouvé en voyant Sarah Saldmann sur le plateau des Grandes Gueules. »

Sarah rencontre donc un livreur, des auxiliaires de vie, des immigrés qui travaillent dans un restaurant, des jeunes de banlieue qui installent la fibre et des personnes cassées par la vie qui font tout pour s'en sortir. On est bien loin des « feignasses » qu'incrimine à longueur d'antenne la jeune chroniqueuse. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER



Sarah Saldmann (à g.) et François Ruffin (à d.) dans «Au boulot !» de G. Perret et F. Ruffin

Faits divers, faits d'hier

Deux cents ans. C'est l'âge des plus anciens journaux conservés par la Bibliothèque municipale de Lyon. Plongée dans ce qu'ils nous racontent des Vénissiens d'hier.



PHOTOARCHIVES LICENCE WIKIPEDIA COMMONS

Au tout début du XX^e siècle, des bandes de hors-la-loi — les «Apaches», ici à Paris — s'invitent parmi la population et sèment la désolation

6 janvier 1827. L'hiver est là, et particulièrement rigoureux. Il faut dire qu'en ce début du XIX^e siècle, l'on ne subit pas encore les effets du réchauffement climatique. Bien au contraire, depuis plus de 300 ans l'Europe est soumise à ce que les historiens appellent «*le Petit âge glaciaire*». Partout, les glaciers avancent, descendent dans les vallées, détruisent des maisons. En plaine, le gel règne parfois pendant plusieurs semaines d'affilée. Comme en 1709, l'année d'un terrible hiver, qui fit plus de 500 000 morts en France. Celui de 1827 n'est pas aussi catastrophique, mais quand même. Le 6 janvier, la neige est tellement abondante dans l'Est lyonnais qu'elle forme des congères de plus de quatre mètres de hauteur ! Au point que la diligence venue de Grenoble doit s'arrêter à Saint-Laurent-de-Mure. Il faut dételer les chevaux, et l'un des cavaliers part seul braver l'hiver pour porter le courrier jusqu'à Lyon, raconte le journal *Le Précurseur*. À Vénissieux, deux femmes trop téméraires s'égarent dans la tempête, à deux kilomètres du bourg. «*Englouties toutes deux dans un fossé profond que la neige leur cachait, elles ont succombé pendant la nuit à la rigueur du froid. Ce n'est que le lendemain matin que leurs corps ont été retrouvés par leurs parents, alarmés de leur absence. Dans les angoisses*

d'une mort cruelle, ces infortunées s'étaient arraché les cheveux et meurtri le visage d'une manière affreuse.» Elles se nommaient Marie Renaud et Marie Bonnet, et étaient toutes deux marchandes de volailles.

ACCIDENTS FERROVIAIRES

Plus souvent, ce sont des découvertes de noyés que les journaux rapportent dans leurs colonnes. Comme le 11 janvier 1828, lorsque le juge de paix du canton de Saint-Symphorien-d'Ozon «*fait enlever un cadavre que le Rhône avait jeté sur le territoire de la commune de Vénissieux*». On tente d'identifier le corps, rendu méconnaissable par un trop long séjour dans l'eau, grâce à ses vêtements : «*Il porte une chemise de grosse toile marquée P., un pantalon de drap gris-bleu, une cravate à raies roses*», et n'a que deux liards de monnaie dans ses poches, autrement dit trois fois rien. «*S'adresser pour les renseignements, au maire de St-Symphorien-d'Ozon*», conclut le quotidien.

Traversée par une voie ferrée à partir de 1858, notre commune n'est pas non plus exempte d'accidents causés par les trains. Le 10 octobre 1891, celui parti de Perrache à 4 heures 52 du soir s'arrête en gare de Vénissieux pendant cinq minutes.

Le mécanicien de la locomotive en profite pour descendre sur la voie afin de graisser les bielles de sa machine. Mal lui en prend ! Un train arrive en sens inverse, qui le heurte de plein fouet. Le malheureux «*fut projeté sur les rails et eut la cuisse droite emportée*». En ce siècle où les machines et la vitesse s'invitent dans le quotidien de nos prédécesseurs, de tels accidents défrayent fréquemment la chronique, comme si hommes et bêtes avaient du mal à cohabiter avec les monstres d'acier issus de la révolution industrielle. Voyez ce que raconte *Le Nouveau Lyon* du 2 septembre 1894 : «*Vendredi à 11 h ¼ du matin, le tramway à vapeur de St-Fons a heurté près de la station des écoles de Vénissieux, une voiture attelée d'un âne, appartenant à la dame Madeleine Boulet, marchande de fromages demeurant à Chaponnay (Isère). Le pauvre aliboron [l'âne] a été tué sur le coup. Quant à la propriétaire, projetée à terre, elle ne s'est fait aucun mal. Les fromages, sans doute, ont amorti le coup !*»

EN 1904, LA BANDE DES APACHES

À temps nouveaux, société nouvelle aussi. Dans un Vénissieux à présent couvert d'usines, des bandes de hors-la-loi

s'invitent parmi la population et sèment la désolation. Comme en juillet 1891, qui voit un employé de la Compagnie du gaz être agressé à minuit et demi alors qu'il «*était occupé à éteindre les réverbères sur la place de Vénissieux. Il fut brusquement entouré par une bande de jeunes gens ivres*» qui, après l'avoir copieusement insulté, «*le rouèrent de coups et le laissèrent pour mort sur la chaussée*». En région lyonnaise comme en région parisienne, ces bandes de voyous deviennent tellement fréquentes qu'on finit par les appeler «*les Apaches*». Semer la violence et le chaos paraît leur seul crédo. *Le Rappel Républicain* du 25 février 1904 s'en fait l'écho : «*La bande des apaches de Vénissieux a encore fait des siennes, hier soir, dans cette localité. Ces individus, qui sont la terreur du pays, commencèrent par attaquer un domestique de M. Béraud, marchand de beurre, au moment où il entrait dans la brasserie Bressieux. Il fut violemment frappé et tomba dans la porte de l'établissement qui vola en éclat. Les bandits se rendirent alors à la station des tramways et tombèrent à bras raccourcis sur le sous-chef de la station, qui descendait de voiture. Quelques personnes prêtèrent main-forte, et purent le dégager. Nous demandons quand on se décidera à créer un poste de police, dont l'utilité devient de plus en plus urgente dans la commune de Vénissieux.*»

LES BONNES NOUVELLES AUSSI

Heureusement, les journaux apportent aussi leur lot de nouvelles plus heureuses. Le 10 juillet 1892, rapporte *l'Écho de Lyon*, un ballon gonflé au gaz décolle d'une usine de Vaise et, piloté par l'aérostier Antonin Boulade, s'élève dans les airs. «*Le ciel est légèrement nuageux, mais le temps est beau et nous prévoyons un magnifique voyage.*» Le vent soufflant du nord-ouest pousse le ballon à l'aplomb de Lyon. «*La cité développe sous nos yeux ses mille toits, ses édifices, ses rues, ses jardins, ses quais.*» Arrivé à 1 650 m d'altitude, cet héritier de la montgolfière arrive «*au-dessus du mur d'enceinte, après avoir passé le Moulin-à-Vent, et nous suivons une ligne presque parallèle au chemin de fer de Grenoble*». En bas, c'est l'émerveillement. Pour la première fois de leur vie, les Vénissiens voient un vaisseau aérien voler par-dessus leurs maisons. ■

ALAIN BELMONT

Sources : <https://collections.bm-lyon.fr/presseXIX>

LES 15 ET 16 NOVEMBRE

Les 11^e Rencontres internationalistes de Vénissieux



Les communistes vénissiens organisent, les 15 et 16 novembre, à la salle Joliot-Curie, la 11^e édition de leurs Rencontres internationalistes. Sont attendus : des représentants du Mouvement des sans-terre (MST) du Brésil, de l'Assemblée internationale des peuples, des responsables de partis communistes et progressistes du Liban, du Soudan, de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, des représentants des ambassades de Cuba et du Vietnam...

Ouverture des Rencontres le vendredi 15 novembre à 18 heures par un temps de solidarité avec les peuples

palestinien et libanais. Le lendemain, la matinée sera consacrée au sud global, au développement et aux coopérations face au dollar. Après un accueil officiel des délégations par Michèle Picard, maire de Vénissieux, le débat portera dans l'après-midi sur l'immigration, le monde et la France face à l'extrême droite. Et pour finir, à partir de 18 heures, les congressistes se pencheront sur l'urgence de l'action pour la paix. ■

Accès libre, salle Joliot-Curie, 68, boulevard Irène-Joliot-Curie.

GL

VIE ANIMALE

Stérilisation des chats errants

Afin de gérer l'errance animale dans le quartier Banette-et-Planchon, la Ville mènera du 15 novembre au 15 décembre une campagne de capture des chats errants vivant en groupe, non identifiés et sans propriétaire connu, afin de les stériliser et de les relâcher. Le périmètre concerné est délimité par les rues Banette-et-Planchon (du n° 1 au n° 24), la rue Eugène-Maréchal (du n° 18 au n° 54), le boulevard Laurent-Gérin (du n° 1 au n° 43) et la rue Émile-Zola (du n° 13 au n° 29).

Les propriétaires de chats sont invités à faire identifier leurs animaux avant le 15 novembre et à les maintenir à domicile pendant la campagne de capture de 17 heures à minuit. Les chats capturés portant une identification seront relâchés. Dans le cas contraire, le propriétaire sera invité à récupérer son animal au refuge SPA de Brignais (frais de garde et de dossier à sa charge). ■

Plus de renseignements auprès du service communal d'hygiène et de santé au 04 72 21 44 10.



EXPRESS

Jénine-Vénissieux

L'association Jénine-Vénissieux, créée il y a plus de 20 ans, multiplie les initiatives ces derniers mois pour venir en aide au peuple palestinien. Après la soirée du 19 septembre, qui a attiré plus de 500 personnes à la salle Irène-Joliot-Curie, l'association propose, ce vendredi 15 novembre, à 20h30, toujours dans cette même salle, un couscous de la solidarité. Il était nécessaire de s'inscrire avant le 13 novembre pour y participer. La rencontre-débat organisée en amont, à 18h30, par la section PCF de Vénissieux, est en revanche ouverte à tous.

Pour que Noël n'oublie personne

Pour que Noël n'oublie personne et que chaque enfant puisse vivre librement la magie des fêtes de fin d'année, la Ville organise conjointement avec le Secours populaire et les Restos du cœur, une collecte de jouets (en bon état) dans les écoles et les lieux publics, jusqu'au vendredi 22 novembre. Les jouets seront redistribués à l'occasion d'une campagne de fin d'année. Lors de cette collecte de jouets, le jeu du Père Noël Vert est distribué dans l'ensemble des écoles de la Ville de Vénissieux.

Repas de la solidarité

Le Réseau d'alerte et de solidarité organise son repas annuel, samedi 23 novembre, à partir de 19 heures, à la salle Joliot-Curie. Au menu : surprise des cheffes en entrée, bœuf bourguignon revisité (sans vin) avec ses coquillettes, fromage blanc/sec, fruits, dessert, café. Contribution de 22 euros par personne, 12 euros pour les moins de 12 ans, gratuit pour les petits. Soirée dansante animée par DJ Rabah. Infos : 06 30 81 93 51 ou 06 27 87 03 53. Réservation avant le 18 novembre, le mardi de 14 à 18 heures, à la permanence de la salle du Château (2, place de la Paix).

Les formations du CABV

Le centre associatif Boris-Vian propose aux membres des associations plusieurs formations. Les 15, 22 et 29 novembre, il sera question de comptes et de bilan avec Valérie Maire (comptable au CABV). Les 20 et 21 novembre, avec Jonathan Ruppy (délégué de la préfète à la Politique de la ville), sera expliqué le principe de laïcité. Enfin, en partenariat avec la médiathèque Lucie-Aubrac, les débutants pourront s'initier aux tableur Excel (le 23 novembre) et Calc (le 30 novembre). Plus d'infos : cabv.com ou 04 72 50 09 16.

MENUS DES RESTAURANTS SCOLAIRES

MENUS DU 13 AU 26 NOVEMBRE



Mercredi 13 : mélange chou rouge et blanc/ vinaigrette maison, aiguillette végétale sauce curry, lentilles, fromage, fruit de saison, pain

jeudi 14 : salade de perles au pesto, sauté de dinde sauce champignons et soja ou escalope végétale sauce tomate au cumin, courgettes persillées, fruit de saison, pain.

Vendredi 15 : mâche/vinaigrette maison, filet de poisson sauce américaine, riz basmati, fromage, fruit de saison, pain.

Lundi 18 : tarte au fromage, omelette nature, épinards hachés béchamel, yaourt nature, compote de pommes, pain.

Mardi 19 : carottes râpées/vinaigrette maison, filet de poisson sauce poivrons, semoule, fromage, crêpe au sucre, pain.

Mercredi 20 : salade de pois chiches, sauté végétal marengo, haricots plats persillés, fromage, fruit de saison, pain.

Jeudi 21 : concombres/dés de fromage/vinaigrette maison, navarin d'agneau ou omelette au fromage, spaghettis (+fromage râpé), pêches au sirop, pain.

Vendredi 22 : salade coleslaw/vinaigrette maison, frites/ketchup maison, donut au chocolat, pain.

Lundi 25 : demi-pamplemousse, lasagnes végétales, yaourt nature, fruit de saison, pain.

Mardi 26 : salade d'endives/dés de fromage/vinaigrette maison, filet de poisson meunière/citron, gnocchi à la crème et champignons, riz au lait et sauce caramel, pain.

(*) Produits bio.

La Ville peut être amenée à modifier ces menus, consultables sur www.vénissieux.fr.

COLLECTE SOLIDAIRE

Donnez une seconde vie à vos appareils électriques



Les collectes solidaires organisées par Ecosystem, avec la Ville de Vénissieux et la Métropole de Lyon, sont de retour. Rendez-vous le samedi 23 novembre de 9 heures à 13heures, place Léon-Sublet. Qu'ils soient en état de marche ou hors d'usage, tous les appareils qui fonctionnent sur secteur ou piles, sont acceptés : gros électroménager (frigos, machines à laver, sèche-linge...), petits appareils

(téléphone, mixeur, sèche-cheveux, micro-ondes...), écrans (téléviseurs et moniteurs), matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, scanners, cartes électroniques, disques durs, câbles, consoles de jeux, manettes, casque...).

Tous les équipements collectés seront triés, nettoyés et réemployés par une structure de l'économie sociale locale ou, à défaut, recyclés par Ecosystem. ■

PRATIQUE

NUMÉROS RAPIDES D'URGENCE

Samu : 15 - Police secours : 17 - Pompiers : 18. Violences conjugales, victime ou témoin : 39 19.

MAISON MÉDICALE DE GARDE

17, place de la Paix - appel préalable au 04 72 33 00 33 - Ouverte tous les soirs de 20 heures à minuit, les samedis de midi à minuit, les dimanches et jours fériés de 10 heures à minuit.



Rédaction : 9, rue Aristide-Bruant 69200 Vénissieux. Téléphone : 04 72 51 18 12. Mail : redaction@expressions-venissieux.fr Site du journal : www.expressions-venissieux.fr

Paraît un mercredi sur deux sur papier recyclé.



Directrice de publication : Delphine Peyre. Rédacteur en chef : Gilles Lulla ☎ 04 72 51 18 12. Rédacteur en chef adjoint : Grégory Moris ☎ 04 72 51 76 65. Secrétaire de rédaction : Alain Seveyrat ☎ 04 72 51 76 84. Journalistes : Poutchie Gonzales ☎ 04 72 51 04 78, Jean-Charles Lemeunier ☎ 04 72 51 76 85, Djamel Younsi ☎ 04 72 51 76 62, Fabrice Dufaud ☎ 04 72 51 76 64. Chargée du service administratif et financier : Krisztina Papp. Chargé de publicité : Rémi Berthelot ☎ 04 72 90 95 98.

Éditeur : Régie autonome personnalisée du journal Expressions. Fabrication : Franche-Comté Impressions, 21130 Auxonne ☎ 03 80 37 45 03. Distribution : Codice - 69200 Vénissieux ☎ 04 72 33 04 30. Abonnement : 45 euros par an. Prix au numéro : 1 euro. Tirage 34 000 exemplaires. ISSN : 1151-0935

AC DU MOULIN-À-VENT ESCRIME

La relève du cyclocross se révèle

Environ 140 passionnés se sont retrouvés pour l'édition 2024 du Cyclocross de l'AC du Moulin-à-Vent. Les moins de 13 ans ont affiché un enthousiasme contagieux.



PHOTO D.Y.

Héloïse Gleizal a bouclé le parcours en 17 minutes

On n'ira pas jusqu'à parler de relève pour le cyclo-cross départemental, mais cet engouement croissant pour cette discipline spectaculaire (programmée l'automne et l'hiver) augure de belles promesses pour le cyclisme tout terrain. Lundi 11 novembre, lors du Cyclocross de l'AC du Moulin-à-Vent 2024, sur les pentes du parc alpestre de Parilly, une quarantaine de cyclistes de moins de 13 ans ont fait forte impression. « Ce sont eux qui ont ouvert la journée, explique Sandrine Forel, coordinatrice des courses de la journée. Et ils l'ont fait avec un enthousiasme débordant. »

Parmi ces kids du cyclisme, deux Vénissiens ont attiré l'attention : le minime Louis Rodeschini et Héloïse Gleizal, en catégorie pupille. Dossard numéro 2, du haut de ses huit ans, cette dernière a de qui tenir. Clémentine et Florent, ses parents, ont longtemps été adhérents de l'Amicale cycliste du Moulin-à-Vent (Florent l'est encore). « Difficile pour elle d'échapper au vélo, plaisante son père. Mais elle prend aussi plaisir à faire de l'athlétisme. »

Plaisir, le mot est lâché. Héloïse n'affiche aucune émotion particulière à quelques secondes du départ. « Gagner n'est pas une obligation, explique-t-elle. Je voulais juste participer à cette épreuve. » Dans le peloton, Héloïse refuse de doubler une concurrente plus petite qu'elle, qui semble avoir du mal à suivre le rythme. « Tu as le droit de la dépasser », lui lance son père. À l'arrivée, elle termine 8^e en 17 minutes, mais rayonne d'un bonheur bien loin des préoccupations de la victoire. Quant à Louis, l'autre jeune Vénissien, il termine 3^e chez les minimes.

Les autres courses ont rythmé une journée pleine de temps forts, avec

une centaine de participants venus des clubs de Lyon Sprint, Charvieu ou encore Saint-Priest, qui ont apprécié ce nouveau circuit. Avec des Vénissiens entreprenants, souvent bien classés et même concernés par un podium. Le Vélo Club Max-Barel s'est illustré grâce à Jarod Oddoux (8^e au général, 3^e dans sa catégorie d'âge). Ludovic Oddoux intègre le Top 5 chez les super-vétérans, une catégorie dans laquelle Jean-Yves Faure, le président du VCMB, s'est classé 14^e. Du côté du club organisateur, Vincent Rodeschini, Dimitri Germain et Nicolas Martin ont été les plus en vue. ■

DJAMEL YOUNSI



PHOTO D.Y.

NATATION

Mattéo fait Flèche de tout bois

Installés au centre nautique de Mornant, les 9 et 10 novembre, les championnats départementaux d'hiver ont incontestablement inspiré Mattéo Flèche (issu d'une grande famille de nageurs à Vénissieux). Ce benjamin de 13 ans a survolé sa catégorie et ses rivaux sur quatre distances : le 100 m pap (1:09), le 200 m brasse (2 : 45), le 200 m nage libre (2:17) et le 400 x 4 nages (5:16), flirtant même avec un 5^e succès, finissant 2^e au 200 m dos, à 4 secondes du San-Priort Pol Sagnier, 1^{er} en 2:30. Les autres engagés du CMO-V n'ont pu l'imiter, ni obtenir un podium. Son frère Léo (12 ans) s'est hissé à la 6^e place du 50 m papillon, tandis que Léo Cournier, né en 2012, a fini 7^e sur 200 m 4 nages. Dans cette catégorie benjamine, Youssef Ghouli, Amjad Dekhane et

Neliya Bouhidel s'invitent dans le TOP 10, sur l'une de leur distance de prédilection.

Malgré ces bons résultats, le club tire la sonnette d'alarme. « Nous avons besoin de vous, bénévoles, pour faire vivre le club car nous sommes en sous-effectif, écrit le CMO-V dans une lettre ouverte à ses adhérents. Actuellement, nous tournons avec huit personnes qui s'impliquent à l'accueil, aux permanences ou à la participation d'événements organisés par la Ville. Donnez un peu de votre temps, notamment à l'occasion des six événements prévus du 16 novembre (Coupe du Sud) au Meeting de la Ville de Vénissieux qui clôturera la saison sportive, les 19 et 20 avril au centre nautique intercommunal. » ■

D.Y.

Pour devenir bénévole au CMO-V, écrire à contact@venissieuxnatation.com.

RÉSULTATS

■ Rugby

- On n'arrête plus le XV de l'USV, qui s'est largement imposé au stade Laurent-Gérin, dimanche 10 novembre, face à Brives-Charensac (47-12). Avec un match en retard, il occupe la place de dauphin derrière Haut Plateau.

■ Football

- L'équipe du Vénissieux FC s'est imposée 3-2 face au CS Neuville, samedi 9 novembre, au stade Laurent-Gérin. Elle est au pied du podium, à deux longueurs de la 3^e place occupée par Sud Ardèche.

■ Basket-ball

- Week-end morose pour les basketteurs seniors vénissiens. L'équipe féminine de l'ALVP a été surprise *in extremis* par la formation de Veauche, samedi 9 novembre, au gymnase Jacques-Anquetil (63-60). Elle reste en dernière place de Régionale 2. Un peu plus tard, dans la même salle, l'équipe masculine s'est inclinée de peu face à Ceyzériat (73-67). Elle est avant-dernière de Régionale 2.

- Enfin, les basketteurs du CLAM-V ont une fois de plus subi un lourd

revers le week-end dernier. Au gymnase Alain-Colas, ils se sont inclinés 76-55 face à Décines, ce qui les installe en dernière place de Régionale 2.

■ Futsal

- Court mais précieux succès de l'équipe du Vénissieux FC, qui a disposé de Martel Caluire (6-5) samedi 9 novembre, au gymnase Micheline-Ostermeyer. Un deuxième succès en ce début de championnat qui l'éloigne légèrement du bas de tableau (8^e sur 12).

AGENDA

■ Samedi 16 novembre

- Les handballeurs du VHB reçoivent le Pays Voironnais HB au gymnase Charlie-Chaplin de Décines, à 20h30.

- Coupe du Sud, 1^{re} étape, organisée par le CMO-V natation à la piscine Auguste-Delaune, de 13h30 à 18h30.

- Les basketteuses de l'ALVP accueillent Firminy Chazeau-Fayol AL au gymnase Guimier, à 18 heures.

- Les basketteurs de l'ALVP accueillent

Vaulx-en-Velin Basket au gymnase Jean-Guimier, à 20h30.

- Les basketteurs du CLAM-V accueillent Valence Bourg Basket au gymnase Alain-Colas, à 20h30.

■ Dimanche 17 novembre

- Tournoi interclubs organisé par Badminton Vénissieux Sud Est au gymnase Micheline-Ostermeyer, de 8 à 18 heures.

- Les rugbymen de l'USV accueillent

le RC Langeadois au stade Laurent-Gérin, à 15 heures.

■ Samedi 23 novembre

- L'équipe handisport lyonnaise de foot fauteuil accueille les équipes de Douai, Saint-Étienne et Châtenay-Malabry en championnat de France de division 1 au gymnase Elsa-Triolet, de 9h30 à 19 heures. Le lendemain, suite et fin de 9h30 à 11 heures.

FOULÉE VÉNISSIANE 2024

Une affaire qui roule



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

BON À SAVOIR

■ 44^e Foulée, dimanche 17 novembre

Départ des courses :

- 9 heures : le 10 km
- 9h45 : le semi-marathon
- 10h05 : le 5 km
- 11h15 : le 2 km Générations.

Les récompenses

- 250 euros pour le 1^{er} et la 1^{ère}
- 200 euros pour les 2^e... et jusqu'à 40 euros pour les 10^e
- Primes de 150 euros pour ceux qui amélioreront les records de l'épreuve.

Les records

- Sur le 10 km : 29' 17" chez les masculins établi en 2023 ; 33' 23" chez les féminines établi en 2018
- Sur le 21,1 km : 1h05'13" établi chez les masculins en 2021 ; 1 h13'18" chez les féminines établi en 2023.

Ce 17 novembre, la Foulée vénissiane va se courir à guichets fermés. Fanas du chrono et amateurs du jogging du dimanche en ont fait leur terrain de prédilection. Des passionnés de l'épreuve attendent même une place sur liste d'attente pour être de la fête.

Chaque année, ce sont plusieurs centaines de sportifs qui foulent les chemins du parc départemental de Parilly et ses abords pour avaler le 5 km, le 10 km ou le semi-marathon de la Foulée vénissiane. Il y a ceux qui viennent se défouler sur quelques kilomètres, profitant des abords reposants du parc. Parfois, ils tentent d'améliorer leur record pour leur fierté personnelle. Et puis il y a les mordus du demi-fond, des coureurs de niveau départemental voire régional, que l'on retrouve régulièrement dans les milieux des classements des moyennes et longues distances. Mais qu'est-ce qui fait la noto-

riété de la Foulée, née en 1980 ? Tout d'abord l'armada des champions du «10 ou du 20 kil», pour reprendre l'expression commune aux mordus du chrono ! Ils ne sont pas loin d'une cinquantaine à avoir pris un dossard sur les deux courses reines, et ils n'auront d'yeux que pour la victoire finale : 250 euros pour les vainqueurs, dans les catégories masculine et féminine. En cas de nouveau record établi sur 10 km ou sur le semi-marathon, ce sera 150 euros de plus à la clé. Autrefois chasse gardée des athlètes d'Afrique de l'Est, qui se déplaçaient en nombre à Vénissieux pour s'imposer, la Foulée est désor-

mais ciblée par des champions de tous horizons, notamment l'Europe de l'Est et le Maghreb.

**INSCRIPTIONS CLOSES
TROIS SEMAINES AVANT.
DU JAMAIS VU !**

Depuis le déménagement de la Foulée du centre-ville de Vénissieux vers le parc de Parilly et ses alentours, les records de participation ne cessent de tomber. Ainsi, sommes-nous passés en l'espace de 15 ans de 1060 inscrits sur le 10 km à 1800 cette année. Pour l'ensemble des courses de l'édition 2024, plus de 3000 dossards ont été remis aux participants. Inscriptions closes trois semaines avant l'événement. Du jamais vu !

Qu'est-ce qui fait courir ces milliers de sportifs ? D'abord la qualité du cadre proposé. Le parc de Parilly est un lieu rêvé pour les épreuves de fond. Peu d'épreuves régionales similaires peuvent se targuer de profiter d'un terrain mêlant nature et praticabilité. Le tracé joue également un rôle important pour attirer les chercheurs d'or et de performances. Julien Serre, président de l'AFA Feyzin-Vénissieux, co-organisateur de ce grand rendez-vous avec la Ville et l'Office municipal du sport, y va de son explication.

« Expressions » partenaire fidèle

Partenaire de longue date, le journal *Expressions* accompagne la Foulée vénissiane. Chaque année, trophées et coupes sont offerts aux lauréats de la course des Générations. Depuis deux ans, aux côtés d'autres partenaires de l'épreuve, *Expressions* tient également un stand dans l'enceinte du gymnase Jacques-Anquetil. «Avec un quiz ludique pour les enfants et des surprises à gagner comme l'an dernier,» annonce Krisztina Papp, responsable du service administratif et financier du journal, qui assurera l'animation.

«Je ne connais pas beaucoup de villes qui peuvent organiser des courses avec autant d'atouts à faire prévaloir : un parcours roulant, peu de dénivelés, peu de virages serrés, quelques passages en milieu urbain mais apaisés puisque le boulevard Joliot-Curie et l'avenue Jules-Guesde sont quasiment interdits à la circulation.»

Une fois encore, le président se déplacera avec son équipe de bénévoles. «Avec ceux de l'OMS et de la direction municipale des sports, nous serons entre 70 et 80. Côté compétiteurs, l'AFA alignera 44 athlètes. Mais Lucas Moulard, un de nos leaders en demi-fond, a dû déclarer forfait en raison d'une blessure.»

L'engouement pour la Foulée s'explique aussi par des facteurs extérieurs, comme l'annulation des Joggiles en raison de coûts logistiques et environnementaux, ou le

report du marathon du Beaujolais au 23 novembre. Ces circonstances exceptionnelles, combinées à un tracé prisé et une ambiance conviviale, devraient faire de cette édition 2024 un millésime inoubliable. Si la météo est au rendez-vous, on aura droit à un grand cru... ■

DJAMEL YOUNSI



Je ne connais pas beaucoup de villes qui peuvent organiser des courses avec autant d'atouts à faire prévaloir : un parcours roulant, peu de dénivelés, peu de virages serrés, quelques passages en milieu urbain mais apaisés

Julien Serre, président du club d'athlétisme AFA Feyzin-Vénissieux



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

LIRE ET FAIRE LIRE

Les passeuses d'histoires



PHOTO PG

Patricia Renaud, Chantal Comte et Chantal Canonge assurent en commun la gestion du comité local de l'association Lire et faire lire dans les communes de Vénissieux, Saint-Fons et Feyzin.

Elles ont décidé, si l'on peut dire, de diviser pour mieux régner. Patricia Renaud, Chantal Comte et Chantal Canonge (notre photo) sont désormais les trois coordinatrices du comité local des communes de Vénissieux, Feyzin et Saint-Fons pour Lire et faire lire. Depuis plus de dix ans, cette association, présente sur l'ensemble du territoire national, propose des temps de lecture dans les structures accueillant des enfants. Les lecteurs bénévoles interviennent dans les crèches, les écoles ou encore les centres sociaux.

Dans la métropole, les villes sont réparties en plusieurs secteurs et les communes de Feyzin, Saint-Fons et Vénissieux sont regroupées dans la même unité. Ce secteur a longtemps été coordonné par Magali Vigne — ancienne adjointe vénissienne à la culture —, qui a quitté son poste l'an dernier sans avoir trouvé de successeur.

UNE GROSSE CHARGE DE TRAVAIL

Patricia Renaud, Vénissienne, membre de l'association en tant que lectrice depuis 2021, avait

été sollicitée à plusieurs reprises par Magali Vigne pour prendre le relais. Mais elle était réticente à endosser la lourde fonction de coordinatrice. « J'avais déjà beaucoup d'activités, expliquait-elle, et je voulais profiter de mes petits-enfants. Le risque, cependant, était de ne trouver personne, et nous ignorions ce qu'allait devenir le secteur sud-est. » Finalement, Magali Vigne lui a proposé d'être référente pour Vénissieux et de partager ce rôle avec Chantal Canonge pour Saint-Fons et Chantal Comte pour Feyzin. Un compromis accepté par Patricia : « Dans d'autres communes, le partage des secteurs se fait souvent pour faciliter le travail. »

Un an après leur prise de fonction, les trois femmes font le bilan de leur expérience partagée en tant que référentes. « Nous ne nous attendions pas à une si grosse charge de travail. Nous ne savons pas comment Magali a fait pour tout gérer seule pendant tant d'années, elle devait y consacrer un temps infini. »

Dans chaque ville, Patricia et les deux Chantal doivent assurer

le lien avec les bénévoles et l'association ainsi qu'avec les structures d'accueil. « Il faut aussi se faire connaître, organiser et participer aux actions. Petit à petit, nous découvrons d'autres aspects, comme le contact avec les élus ; il est essentiel de se tenir informées de la vie de la commune et de son fonctionnement. De plus, il y a de nombreuses tâches logistiques et administratives, comme les demandes d'autorisations pour entrer dans les écoles ou les demandes de subventions... »

DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS AVEC LES ENFANTS

Pour les trois référentes, les bénéfices de cet engagement sont proportionnels aux efforts fournis. « Les lectures sont essentielles pour les enfants, et il me paraît important de commencer le plus tôt possible. L'un des plus jeunes à qui j'ai lu avait huit jours, et ça fonctionne », s'enthousiasme Chantal Canonge. « Ce lien intergénérationnel est très intéressant et très fort. Il nous arrive de croiser les enfants au magasin, dans notre quartier

Lire et faire lire recherche des bénévoles

Dans le secteur de Saint-Fons, Vénissieux et Feyzin, l'association compte une trentaine de bénévoles. « Pour faire partie de Lire et faire lire, il faut avoir au moins cinquante ans et être volontaire », expliquent les trois référentes.

Les temps de lecture sont libres et permettent aux bénévoles de participer selon leurs disponibilités. Une seule contrainte : « Il faut être régulier lorsqu'on s'engage, aller au bout de l'année scolaire. » Pour éviter de trop longs trajets aux bénévoles, Lire et faire lire cherche des lieux de lecture proches de leur domicile.

Différents types de sessions de lecture sont proposés. Il y a des interventions régulières pendant les pauses méridiennes ou périscolaires dans les écoles, dans les crèches, ou encore dans les maisons de l'enfance. Mais aussi des lectures plus ponctuelles organisées lors de semaines ou de journées thématiques comme la Semaine du goût, la Journée de la laïcité ou la Journée des droits de l'enfant.

De nombreuses formations gratuites sont également offertes aux bénévoles. Elles portent sur des sujets variés comme la lecture à voix haute, la lecture en duo ou la lecture pour les tout-petits. Environ trois fois par an, les référentes organisent des réunions avec l'ensemble des bénévoles pour faire le point sur l'année en cours. D'autres réunions, plus spécifiques et par secteur, peuvent également être mises en place pour préparer les différents événements auxquels l'association participe.

Pour contacter l'association : 04 72 60 04 78 ou par lireetafairelire@laligue69.org.

ou à la médiathèque, c'est très sympathique », enchaîne Chantal Comte.

Dans la vie quotidienne, toutes trois ne se considèrent pas comme de grandes lectrices, mais elles apprécient ces moments privilégiés avec les enfants, comme une parenthèse hors du temps qui les fait autant voyager que leur auditoire. « Quand on voit l'effet que la lecture produit sur les enfants, c'est merveilleux. Leurs yeux s'ouvrent tout grands quand ils écoutent les histoires qu'on leur raconte », confie Patricia Renaud. « C'est à travers le livre que la rencontre a lieu, ajoute Chantal Comte. J'ai eu beaucoup de difficultés à apprendre à lire quand j'étais petite, et je me suis

débrouillée seule. Je me souviens d'un livre dont les mots résonnent encore dans ma tête et qui m'a donné envie de lire. Le regard bienveillant de mes instituteurs m'a aussi aidée. Je suis là pour faire vivre ces moments à mon tour. » ■

POUTCHIE GONZALES



Quand on voit l'effet que la lecture produit sur les enfants, c'est merveilleux. Leurs yeux s'ouvrent tout grands quand ils écoutent les histoires qu'on leur raconte"

Patricia Renaud, présidente du comité vénissien de Lire et faire lire



PHOTO PG